

PREMIER MINISTRE

Paris, le

4 JAN. 2007

CABINET

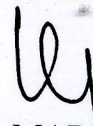
Références à rappeler :
CAB IV/2 - PE/IC
R088813.01.1

Monsieur le Directeur,

Par courrier du 15 décembre 2006, vous avez bien voulu adresser à Monsieur le Premier Ministre le texte de la déclaration intitulée « *Cuba : The right to have a say* », adoptée le 10 décembre dernier par une association d'organisations non gouvernementales européennes.

Après en avoir pris connaissance, Monsieur Dominique de VILLEPIN m'a chargée de transmettre votre correspondance à Monsieur Philippe DOUSTE-BLAZY, Ministre des affaires étrangères, en lui demandant de l'examiner avec toute l'attention qu'elle requiert.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma considération distinguée.



Nicole MARTIN
Chef du Service des Interventions

Monsieur Igor BLAZEVIC
People in Need
Sokolska 18
12000 PRAHA 2
REPUBLIQUE TCHEQUE